



Villers-la-Ville

▪ Ordre du jour



Le Brabant wallon

- LES ENSEIGNES PRÉSENTES
- NOUVEAU MATÉRIEL EN PRÊT POUR VOS PETITS ET GRANDS ÉVÉNEMENTS
- SUBVENTION POUR CRÉATION OU RELOCATION D'UNE ACTIVITÉ COMMERCIALE DANS UNE SURFACE VIDE.
- PRIME POUR L'UTILISATION DE TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES ET DIGITALES SUR UN POINT DE VENTE.
- ANNUAIRE ECONOMIQUE SUR LE SITE INTERNET COMMUNAL
- ECRANS PUBLICITAIRES
- PUBLICITÉ SUR LES MURS DU COMPLEXE
- INVITATION : INAUGURATION VIP, SAMEDI 10/09, AU SALON DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES ET HYBRIDES
- RÉSEAUTAGE...

VOUS ETES 57 SOCIETES, PARMI VOUS :

Société

Atelier de Barbara
Apik
Artisans @rt Déco
Au Fin Bec
AVBC Chauffage
Barashingha
Benja Etc
Bintje House
Boucherie Evrard
Bouquet d'Avelines
Coffee Burger
COG Coworking Gembloux
Comptarsi
Copains Copines
Coral Li
Coteaux des Avelines
David Limousine
Décoplant

Contact

Barbara Kerkhofs
Jean-Denis Schampaert
Marianne Therer-Vercammen
Vandersmissen-Sorée
Vincent Barany
Stéphane Van Eeckhoudt
Benjamin Wouters
Olivier Libert
Adeline Evrard
Jeanine & Laura
Esther
Caroline Bertrand
Eddy & Géraldine
Catherine Van Daele
Véronique Jan-van de Werve
Arnaud Duchêne
David Valcke
Famille Van Der Schueren

Secteur

Restauration de mobilier
Agence WEB – création de sites
Arts & Métiers Peinture Déco
Boulangerie
Chauffagiste agréé
Agence de graphisme
Ebénisterie
Friterie
Boucherie
Fleuriste
Food-truck
Espace de travail partagé
Fiduciaire
Crèche privée
Peinture sur porcelaine
Vignoble
Chauffeur privé
Pépinière

Société

Doow
Dorothee Demoiny
Delplanque Lucie
Espace Beauté
Espace Mieux Etre
Fab'Brique
Ferme de Bérines
Fils de Jules
Forme'idable
Frames Product BW
Graphismag
IDCLIM
Inspiration
Installs
Je Vends pour Vous
Lotus Concept
Lovino
Maggy Van Riet (+ Defin Epil)
Maison Courtain
Meersman Muriel
Micelec

Contact

Anne-Sophie Snoeck
Dorothee Demoiny
Delplanque Lucie
Catherine Delire
Cécile Callewaert
Fabrice Semal
Famille Tans
Patrick Veltmans
Emilie Speder
Olivier Guerreiro
Magalie De Pessemier
Gilles Vercruysse
Florence Havenith
Fabrice Nicolas
Philippe Theunissen
Julie Sorel
Laurent Denil
Maggy Van Riet
Jeoffrey & Marie Courtain
Muriel Meersman
Michel Jaspert

Secteur

Bien-être
Diététicienne nutritionniste
Psychologue
Esthéticienne
Coaching de vie
Entrepreneur
Production & vente Légumes
Vins & Spiritueux
Prêt-à-porter
Encadreur
Textile Printing graphisme web
Climatisation
Fleuriste
Alarmes vidéosurveillance
Vente
Coaching de vie
Vins & Spiritueux
Kine mezieriste + Epilation
Boucherie
Pédicure
Electricité générale

Société

Mignardise
NDDetect
Notaire Leclercq
PeinturOli
Personnal Training
Pharmacie Familia (Balza)
PowerMaster Location
Ranch Burger
Rizzeri Coiffure
Saint Bernard
Sam en Couleur
Symphonie
TOP Finitions
Trott E Villers
Un Point C'est Tout
Vanios

VD Fin Management Fintro
VDG Services

Contact

Géraldine & Eddy
Vincent Vanderroost
Hervé Leclercq
Olivier Delchambre
Fabian Dallemagne
Eric Balza & Anne-Marie
Agostino Pignatelli
Marc-Antoine Bascour
Bruno Rizzeri
Eddy Vanderstraeten
Samuel Mazoin
Robin Scheffers
Olivier Guerreiro
Samuel Mazoin
Roselle Dellier
Thierry Van Geet

Vincent Decoux
Séverine Verhelst

Secteur

Boulangerie
Audit habitation
Notaire
Peinture Décoration
Préparateur physique coach
Pharmacie
Electrogénérateurs
Friterie
Coiffure
Restaurant
Peinture
Solutions auditives
Vente & placement fenêtres
Location trottinettes électriques
Graphiste-print
Collage/Emballage/Impression textile
Finances – Relations Bancaires
Industrie de l'architecture, ingénierie et des services connexes

NOUVEAU MATÉRIEL EN PRÊT POUR VOS PETITS ET GRANDS ÉVÉNEMENTS

Le matériel disponible est le suivant :

- 20 tables de brasseur (250cm x 50cm x 78cm)
- 40 bancs (220cm x 25cm x 78cm)
- 3 tentes (tonnelles) 3m x 6m avec un seul jeu de côté
- 2 grands mâts d'éclairage (6m)
- 2 flexibles lumineux pour éclairage de tonnelle
- 1 chapelle électrique
- Plusieurs câbles électriques d'alimentation (64 ampères – sur 80m) + divers adaptateurs
- 4 enrouleurs 16 ampères
- Sacs réutilisables

-----> Vous désirez des sacs réutilisables ? Merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante :
jerome.borremans@villers-la-ville.be

POUR QUI?

Admis:

- Activité commerciale : activité de toute entreprise, morale ou en personne physique qui a pour objet la vente de marchandises ou la prestation de services aux particuliers.
- Cette activité doit être caractérisée par l'existence d'une **vitrine** située à front de rue et être **accessible au public** tous les jours, selon des horaires habituels, à l'exception éventuelle du ou des jours de repos hebdomadaire..
- Porteur de projet : toute entreprise, morale ou en personne physique
- Les demandes seront analysées par ordre d'arrivée et les subventions seront octroyées aux communes au fur et à mesure, dans la limite de l'enveloppe budgétaire disponible. Pas de limite/commune

Non admis:

- Les activités de professionnels à professionnels,
- les professions libérales,
- les agences immobilières,
- les activités dans le secteur des banques et assurances
- les institutions d'enseignement
- La santé, le bien-être (coach, esthétique, coiffeur, diététique,..)

SUBVENTION POUR CRÉATION OU RELOCATION D'UNE ACTIVITÉ COMMERCIALE DANS UNE SURFACE VIDE.

L'action de stimulation du commerce local et des circuits courts vise, à travers l'octroi d'une subvention ayant pour finalité l'octroi d'une prime d'investissement par la commune à un porteur de projet.

Concrètement:

- Remplir un formulaire sur le site provincial.
- La Province analyse s'il répond aux critères et sollicite l'accord de la Commune.
- Le dossier passe devant un jury de personnes extérieures à la province

Critères: Viabilité, sécurité financière, caractère original.

- Le Jury remet un avis soit sans condition, soit avec accompagnement.

L'activité commerciale devra être maintenue pendant 2 ans minimum après l'ouverture du commerce. En cas de fermeture du commerce avant ce terme, le porteur de projets devra rembourser le montant de la subvention ;

Les investissements éligibles sont :

- Les travaux de rénovation et d'aménagement de l'intérieur du commerce, de la vitrine et de sa façade ;
- Les investissements mobiliers directement imputables à l'exercice de l'activité (comptoir, étagères, présentoirs, caisses, ...) ;
- Les enseignes ou autres signalétiques liées au commerce.

Les investissements exclus sont :

- Le savoir-faire, la marque, les stocks, la clientèle, ... ;
- Ceux relatifs à la logistique ;
- Les frais liés à la location.

60 % DU MONTANT TOTAL DES INVESTISSEMENTS ADMIS HTVA
AVEC UN MAXIMUM DE 6.000,00 EUROS POUR L'ÉQUIPEMENT EN
TECHNOLOGIES DIGITALES ET NUMÉRIQUES D'UNE ACTIVITÉ
COMMERCIALE

Exemple: 10.000€ d'investissement 6.000€ peuvent être couverts par la prime

PRIME POUR L'UTILISATION DE TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES ET DIGITALES SUR UN POINT DE VENTE

L'action de soutien à la digitalisation des commerces et circuits courts vise, à travers l'octroi d'une subvention ayant pour finalité l'octroi d'une prime d'investissement par la commune à un porteur de projet, à soutenir l'utilisation des technologies digitales et numériques sur un point de vente physique.

60 % DU MONTANT TOTAL DES INVESTISSEMENTS ADMIS HTVA
AVEC UN MAXIMUM DE 6.000,00 EUROS POUR L'ÉQUIPEMENT EN
TECHNOLOGIES DIGITALES ET NUMÉRIQUES D'UNE ACTIVITÉ
COMMERCIALE

Concrètement:

Remplir formulaire en ligne vers la Province

Les investissements pris en charge devront, par le développement de technologies digitales et numériques, répondre à un ou plusieurs objectifs suivants :

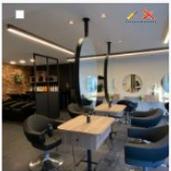
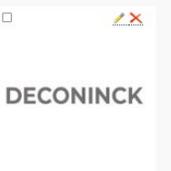
- Installation d'un système de paiement digitale
- Faciliter la commande et le retrait des produits par les clients en magasin durant et en dehors des heures d'ouverture ;
- Développer une communauté autour du point de vente ;
- Installer des technologies digitales et numériques dans le point de vente afin d'améliorer l'expérience du client sur le point de vente ;
- Offrir aux clients une offre commerciale supplémentaire à celle présente sur le point de vente ;
- Améliorer la gestion des stocks et du point de vente ;
- Attirer de nouveaux clients et/ou fidéliser ses anciens (carte de fidélité numérique)

ANNUAIRE ECONOMIQUE SUR WWW.VILLERS-LA-VILLE.BE

- Le site internet de Villers-la-Ville.be recense une majorité de commerçants, d'indépendants et professions libérales de l'entité. Les associations et les clubs de sports sont également accessibles. Pour optimiser cet outil, nous proposons à ces acteurs locaux, un accès et une gestion directe à leur fiche en ligne via un login personnel.

- Un outil gratuit à ne pas ignorer dans vos stratégies de marketing. Le site internet communal est visité plus de 10 000 fois chaque mois.

- Annuaire Economique, Associatif ou Sportif: Pour compléter votre fiche et obtenir un accès: Roselle Dellier au 071/87.71.20 ou roselle.dellier@villers-la-ville.be. Pour créer votre fiche, merci d'envoyer vos coordonnées complètes et un petit descriptif de votre activité à roselle.dellier@villers-la-ville.be

 Christian Josse Tilly	 Co'T Jardin Marbais	 Coach'IN - Duray Aurélie	 Coaching & Découvertes	 Coffee Burger Sart-Dames-Avelines
 COIFFURE NICOLE	 Coiffure Rizzeri Villers-la-Ville	 Colruyt Marbais Marbais	 CONSTRUCTION SEYKENS	 COSINUS COMPUTER
 Coteaux des Avelines	 DA LUCIA Villers-la-Ville	 Dallemagne Fabian	 De bûches à oreilles	 DECONINCK Garage
 Décoplant Villers-la-Ville	 DECOR-INT Villers-la-Ville	 Lingerie Defin' Sart-Dames-Avelines	 defin' epil Sart-Dames-Avelines	 DEGRÉ ZEN Villers-la-Ville

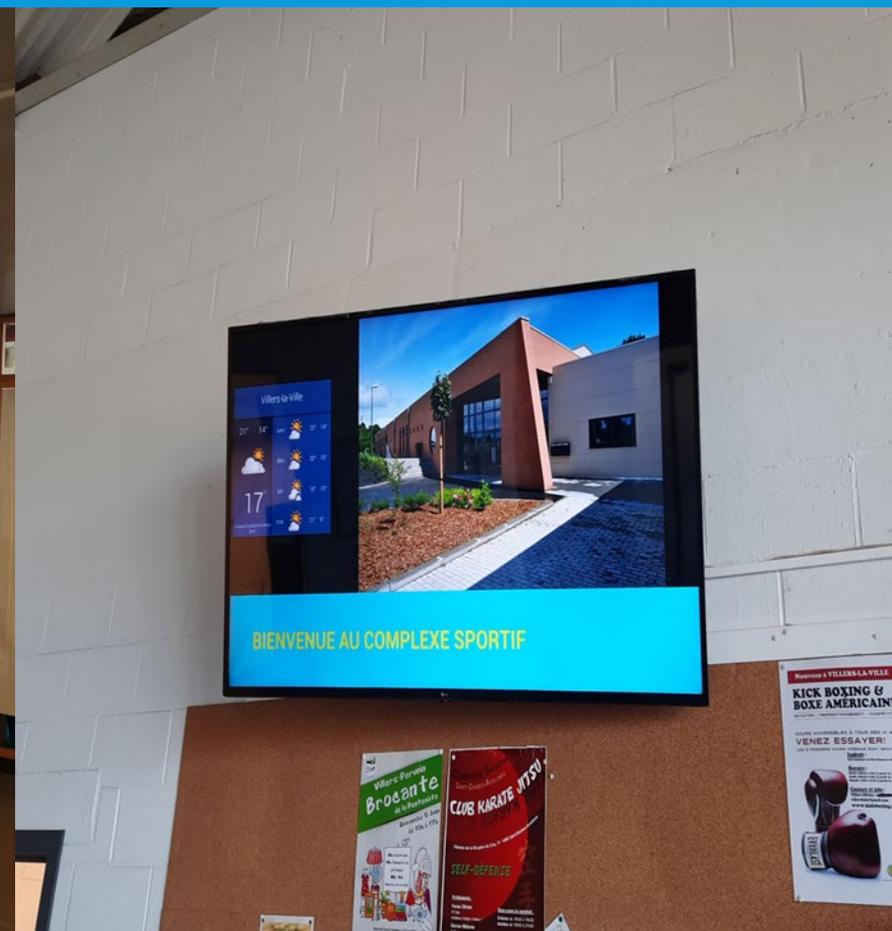
ECRANS PUBLICITAIRES

Toujours avec le soutien de la Province du Brabant wallon, la Commune a pu s'équiper de 3 écrans dédiés aux informations commerciales. Ces publications sont gratuites et ouvertes à tous.

Ils sont:

- A la Maison Communale
- Au Complexe sportif
- Au CPAS

Vos images en bonne résolution ou une courte vidéo (15 secondes) sont les bienvenues auprès de jerome.borremans@villers-la-ville.be



PUBLICITÉ SUR LES MURS DU COMPLEXE SPORTIF

Les murs du Complexe sportif sont aussi une excellente surface pour faire connaître vos services.

Le Complexe est très fréquenté par toutes les tranches d'âge et c'est un public essentiellement villersois.

Ce partenariat est payant.

Plusieurs formules sont possibles.

Renseignements : Olivier Muls - Directeur de la RCA - complexe.sportif.vlv@gmail.com

INVITATION : INAUGURATION VIP, SAMEDI 10/09, AU SALON DES VÉHICULES ELECTRIQUES ET HYBRIDES.



**NOUS SOMMES OUVERTS À VOS IDÉES POUR PLAN
D'INVESTISSEMENTS FUTUR!**

Merci pour votre présence.
Bon appétit